



## Obligation de se soigner

-----  
Par DARBOUSE

Bonjour,  
Si l'on est atteint d'une maladie grave, est-on obligé de se soigner ?  
Merci.  
DARBOUSE

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Non, on n'est pas obligé de se soigner.

-----  
Par DARBOUSE

Bonsoir,  
Merci.  
DARBOUSE

-----  
Par kang74

Bonjour

Je relativise cette réponse, en spécifiant que si on est atteint d'une maladie qui altère son jugement, si on se met en danger ou on met en danger la vie des autres, on peut être obligé de se soigner .

-----  
Par Isadore

Bonjour,

L'on peut aussi avoir une obligation de soins dans le cadre d'une condamnation pénale. Dans un tel cas le refus de soins peut mener en prison.

-----  
Par janus2

L'on peut aussi avoir une obligation de soins dans le cadre d'une condamnation pénale. Dans un tel cas le refus de soins peut mener en prison.

Bonjour,

Là, ça dépend de la maladie, je n'ai pas souvenir d'avoir vu une obligation de soigner, par exemple un cancer, suite à une condamnation pénale.

-----  
Par Isadore

Là, ça dépend de la maladie, je n'ai pas souvenir d'avoir vu une obligation de soigner, par exemple un cancer, suite à une condamnation pénale.

Oui, bien sûr, c'est généralement lié à certaines maladies "psychiques" : dépendance à la drogue, alcoolisme, troubles psychiatriques...

Sensiblement les mêmes maladies qui peuvent entraîner une hospitalisation sous contrainte.

Une sclérose en plaques ne mènera pas à une obligation de soins ou à une hospitalisation sous contrainte.

-----  
Par calete

@ kang74,

"si on se met e danger .../... on peut être obligé de se soigner" faut-il le comprendre dans le contexte d'un déficit des facultés de jugement ?

Car sinon le Code de la santé publique énonce que "toute personne a le droit de refuser ou de ne pas recevoir un traitement" (art. L1111-4)

cdt

[url=https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\_lc/LEGIARTI000041721056]https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\_lc/LEGIARTI000041721056[/url]

-----  
Par DARBOUSE

Bonjour,

Merci à tous pour vos réponses.

DARBOUSE